

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du Lundi 19 Juin 2017**

Présents : GARRON Jean- Marie, CONSTANS Serge, MARGUET Michel, MESSENGER Daniel, ROUVIER Daniel, GARRON Patricia, DA CUNHA Joaquim.

**1 - TRANSFERT à la COMMUNAUTE de COMMUNES LACS et GORGES Du VERDON de la CONTRIBUTION SDIS**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert de la contribution SDIS à la communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.

**2 - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS à la COMMUNAUTE De COMMUNES LACS et GORGES du VERDON**

Le Conseil Municipal décide de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon *en vue de participer au financement de l'extension électrique avec création d'un poste transformateur au quartier Mauran à hauteur de 13 400.00 €.*

**3 - DECISION MODIFICATIVE n° 01 : BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal approuve la décision modificative budget telle que présentée par Monsieur Le Maire :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1391 : Subventions d'équipement		70.00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>70.00 €</b>
D 6811 : Dotations aux amortissements su		2 369.00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>2 369.00 €</b>
D 2313 : Constructions		2 299.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>		<b>2 299.00 €</b>
R 28156 : Matériel spécifique d'exploit.		2 369.00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>2 369.00 €</b>
R 777 : Quote-part des subv. d'inv. v..		70.00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>70.00 €</b>
R 7011 : Eau		2 299.00 €
<b>TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar</b>		<b>2 299.00 €</b>

**Tableau récapitulatif**

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
<b>Total général des dépenses d'investissement (1)</b>	164 705.02 €	0.00 €	2 369.00 €	167 074.02 €
<b>Total général des recettes d'investissement (1)</b>	164 705.02 €	0.00 €	2 369.00 €	167 074.02 €
<b>Total général des dépenses d'exploitation (1)</b>	140 463.31 €	0.00 €	2 369.00 €	142 832.31 €
<b>Total général des recettes d'exploitation (1)</b>	140 463.31 €	0.00 €	2 369.00 €	142 832.31 €

## BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal approuve la décision modificative budget de la commune telle que présentée par Monsieur Le Maire :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	144 517.79 €	-10 803.00	21 606.00 €	155 320.79 €
040 Opérations d'ordre entre section	10 803.00 €	-10 803.00	0.00 €	0.00 €
4818/040	10 803.00 €	-10 803.00	0.00 €	0.00 €
23 Immobilisations en cours	133 714.79 €	0.00 €	21 606.00 €	155 320.79 €
2313/23	133 714.79 €	0.00 €	21 606.00 €	155 320.79 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	521.00 €	0.00 €	10 803.00 €	11 324.00 €
040 Opérations d'ordre entre section	521.00 €	0.00 €	10 803.00 €	11 324.00 €
4818/040	0.00 €	0.00 €	10 803.00 €	10 803.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses	751 217.79 €	-10 803.00	21 606.00 €	762 020.79 €
Total général des recettes	751 217.79 €	0.00 €	10 803.00 €	762 020.79 €
Total général des dépenses de	910 820.35 €	0.00 €	0.00 €	910 820.35 €
Total général des recettes de	910 820.35 €	0.00 €	0.00 €	910 820.35 €

#### 4 - AGENDA d'ACCESSIBILITE PROGRAMME (Ad'Ap)

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à présenter au Préfet du Département du Var la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- **DIT** que les crédits nécessaires au financement des actions de mise en conformité (études et travaux) selon cet Ad'Ap seront inscrits au budget de la commune.

#### 5 - CONVENTION de MISE à DISPOSITION CONVENTION de SERVITUDES avec ENEDIS au lieu-dit - CAPELET C 455

Le Conseil Municipal est favorable à l'établissement des conventions de mise à disposition et de servitudes, telles que présentées par Monsieur Le Maire et autorise celui-ci, à engager et signer toutes formalités administratives nécessaires à l'exécution de la présente décision.

#### 6 - DROIT de BRANCHEMENT RESEAU EAU sur CANALISATION SYNDICALE

Le Conseil Municipal fixe à 2 400.00 € TTC, le droit de branchement sur les canalisations syndicales du réseau eau.

## 7 - ADMISSION EN NON - VALEUR

Le Conseil Municipal :

- **ADMET** en Non-Valeur

Les titres Budget principal

2015 Titres 331-344-375-410-431-465-482- pour 2 332.62 € ( Le Relais des lacs)

2016 Titres 102-122-83- pour un total de 1 124.67 € (Le Relais des lacs)

## 8 - RECRUTEMENT DE SAISONNIERS 2017

Le Conseil Municipal décide d'adopter la proposition du Maire, de procéder au recrutement d'agents saisonniers.

## 9 - FONDS REGIONAL d'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 2017 PETITS PROJETS D'AMENAGEMENTS

Le Conseil Municipal :

-**EST FAVORABLE** à la pose d'un système climatisation au local épicerie communale, au remplacement de la soufflante de la station au camping municipal, à l'acquisition d'un Columbarium.

-**SOLLICITE** pour ces projets, l'aide du conseil régional dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire 2017

-**PREVOIT** l'inscription budgétaire Budget 2017

*La séance est levée à 12 H 30*

Vu pour être affiché le Lundi 26 Juin 2017, conformément aux prescriptions de l'article -L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.